



PETITION

DES ADHERENTS et DELEGUES CANTONNAUX MSA 2010

Pour une MSA proche de ses adhérents, avec les moyens de remplir les missions d'un vrai service public de protection sociale !

Difficulté avec la caisse MSA, pourquoi ?

De nombreux adhérents, particulièrement salariés, se trouvent confrontés aux difficultés de remboursement, d'appel téléphonique, d'accueil au guichet, de délais de traitement des dossiers. Cette situation est générée par la présidence et la direction de la caisse qui, depuis plusieurs années, avec l'accord majoritaire du Conseil d'administration, appliquent scrupuleusement les politiques dévastatrices de la Caisse Centrale, du Ministère de l'Agriculture et du Gouvernement.

En bref, les organismes de protection sociale doivent faire toujours plus avec toujours moins de moyens, moins de budget, moins de personnel. Cette politique, sous le faux prétexte de faire des économies, vise, en réalité, à réduire la qualité de la protection sociale pour en transférer les aspects financièrement intéressants aux assureurs et entreprises privées.

Quelle proximité ?

Cette situation débute à la MSA IDF, il y a plus de 5 ans, avec une première restructuration pour rapprocher l'activité des adhérents. Chaque centre départemental gérant l'ensemble des activités MSA au plus près des territoires. Celle-ci, débutant avec difficultés, compte tenu du manque de moyens, se trouve brutalement interrompue et remplacée sans aucun débat au CA, par une « industrialisation » à la hussarde, organisant tout le travail en « ligne de produit » dont la gestion se fait sur un ou deux centres géographiques.

Un travail parcellisé ne répondant plus aux besoins des adhérents

Les salariés de la MSA sont soumis à des contraintes de plus en plus grandes et, dans le même temps ont subis une perte de compétence globale alors que le collectif de travail est détruit. Des salariées de 25 ans d'ancienneté se retrouvent débutantes dans un type d'activité où elles n'ont plus aucune prise sur l'ensemble du processus. Souvent amenées à outrepasser les tâches de leur fonction, elles le font à leurs risques et périls pour avancer le dossier de l'adhérent. Cette différence entre le travail prescrit et le travail réel entraîne une insatisfaction aggravée par le sentiment de toujours travailler dans l'urgence.

Avec près d'1 million d'appel par an et environ 60 000 visites aux points d'accueil. On voit pourquoi, malgré l'emploi renforcé de CDD il nous est impossible de joindre la caisse en cas de problème.

Un seul objectif : diminuer les budgets, supprimer du personnel

Les politiques nationales exigeant la suppression de 3 postes sur 4 dans les services de protection sociale sont responsables de l'impossibilité pour les cadres et employés de la MSA d'Ile de France de rendre le service que les assujettis sont en droit d'attendre.

La CGT, refusant de voter le budget 2010, a amené le Conseil d'Administration à exiger de la Caisse Centrale une rallonge budgétaire. C'est bien mais ce n'est pas suffisant.

C'est à vous, adhérents salariés de la MSA, d'exiger un changement d'orientation afin de redonner à la MSA les moyens d'une protection sociale digne d'une civilisation du 3^{ème} millénaire.

Une mission de service public

Les bases du régime agricole doivent être confortées et améliorées. La MSA repose sur le guichet unique qui regroupe en un seul lieu les différentes branches de la protection sociale (maladie, accident du travail, vieillesse, famille), sur l'action sanitaire et sociale et sur les valeurs du mutualisme, source de solidarité. Les services de proximité doivent être maintenus et développés.

La retraite

Retraite à taux plein à 55 ans pour les travailleurs ayant exercé des travaux pénibles et à 60 ans pour tous, et revalorisation immédiate des pensions de 300€, Un revenu de remplacement égal à 75% de la moyenne des rémunérations des 10 meilleures années (brutes primes incluses) avec un minimum égal au SMIC.

Lutter pour la démocratie

La MSA est le seul régime de protection sociale où les élections sont maintenues. Nous réaffirmons nos exigences immédiates de démocratiser la MSA, notamment en respectant la représentativité réelle des organisations syndicales à tous les niveaux.

Pour un échelon local réellement actif et démocratique, nous demandons le maintien du salaire des délégués cantonaux et les moyens nécessaires à leur formation.

Amélioration des conditions de travail,

Une véritable politique de prévention,
Une meilleure reconnaissance et indemnisation des maladies professionnelles,
Un suivi particulier pour les salariés de plus de 50 ans, prenant en compte notamment une meilleure reconnaissance de leurs expériences et compétences,
Amélioration de la présence de terrain de la médecine du travail par un nombre suffisant et une organisation permettant un travail collectif et le respect des directives.

La santé et les conditions de travail

Droit à la santé pour tous avec de meilleurs remboursements et la fin des dépassements d'honoraires,
Développement des hôpitaux et maternités Publics de proximité, notamment en zones rurales.

La famille

Développement d'une politique familiale solidaire,
Adoption d'un mode d'indexation pérennisant le pouvoir d'achat des prestations familiales,
Le congé de maternité doit être porté à 24 semaines,
Versement de l'allocation familiale dès le 1^{er} enfant, sans condition de ressources.